

GUIDE DE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES sur les marchés



POURQUOI TRIER LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?



Au marché, le tri des déchets alimentaires permet :

- d'améliorer la propreté des marchés
- de fabriquer un compost utilisé par les agriculteurs, limitant le recours aux engrais chimiques
- de produire des énergies renouvelables (électricité, chaleur ou biocarburant), grâce à la récupération du biogaz
- de créer des emplois avec cette nouvelle filière de collecte et de traitement

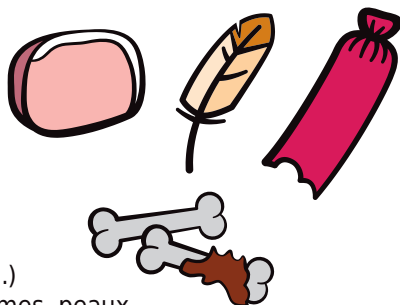
UN TEST PENDANT DEUX ANS

Grand Paris Seine Ouest expérimente actuellement un nouveau geste de tri auprès de plusieurs publics de son territoire, dont les marchés. C'est la première étape avant une possible généralisation du tri des déchets alimentaires sur cette collectivité. En effet, selon la loi de transition énergétique pour la croissance verte, chacun devra disposer d'un moyen pour trier ses déchets alimentaires d'ici à 2025.

QUI EST CONCERNÉ ?

Sur les marchés, les exposants qui produisent des déchets alimentaires et végétaux sont concernés par ce nouveau geste de tri. Boulangers, bouchers, fromagers, primeurs, fleuristes... merci à vous d'adopter cette nouvelle pratique.

CHARCUTIERS, VOLAILLERS, BOUCHERS



Déchets à trier

- ✓ charcuteries (jambon, pâté, saucisse, saucisson...)
- ✓ viandes, restes de découpe, abats, petits os, plumes, peaux
- ✓ essuie-tout en papier, bâtonnets en bois (brochettes, cure-dents...)

Déchets refusés

- ✗ emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits, sacs même en kraft...)
- ✗ grandes carcasses (carcasses de moutons, bœufs, vaches...)



PRIMEURS

Déchets à trier

- ✓ fruits et légumes (abîmés ou non), épluchures
- ✓ fanes, feuilles, coques (noix, amandes...)

Déchets refusés

- ✗ emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits, sacs même en kraft...)
- ✗ cagettes, filets...



POISSONNIERS

Déchets à trier

- ✓ poissons, abats, têtes, écailles, arêtes, restes de poisson
- ✓ mollusques et crustacés (incluant leurs carapaces)
- ✓ citrons, algues, œufs
- ✓ essuie-tout en papier, bâtonnets en bois (brochettes, cure-dents...)

Déchets refusés

- ✗ emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits, sacs même en kraft...)
- ✗ glace pilée



FROMAGERS, CRÉMIERS

Déchets à trier

- ✓ fromages, crème, yaourts, beurre
- ✓ œufs

Déchets refusés

- ✗ emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits, sacs même en kraft, pots de yaourts et de crème...)



BOULANGERS, PÂTISSIERS

Déchets à trier

- ✓ farine, œufs et coquilles d'œuf
- ✓ pâtisseries, viennoiseries, pain, pâtes à pain
- ✓ chocolat, crème, fruits et épluchures de fruits

Déchets refusés

- ✗ emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits, sacs même en kraft...)
- ✗ vaisselle jetable, même compostable (couverts, assiettes, gobelets...)
- ✗ liquides (lait, préparations liquides...)



FLEURISTES

Déchets à trier

- ✓ fleurs, tiges, feuilles, écorces

Déchets refusés

- ✗ mousse florale, pot de fleurs, papier cristal

ÉPICIERS



Déchets à trier

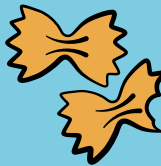
- ✓ fruits secs, coquilles de fruits secs
- ✓ olives, herbes aromatiques, épices, condiments SANS EMBALLAGE
- ✓ fruits et légumes
- ✓ thé, café, sucre, farine
- ✓ sachets de thé, filtres à café, serviettes en papier, bâtonnets en bois (brochettes, cure-dents...)

Déchets refusés

- ✗ emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits, sacs même en kraft...)



TRAITEURS



Déchets à trier

- ✓ pâtes fraîches, galettes, crêpes, œufs, restes de repas
- ✓ crustacés, poissons, viandes
- ✓ riz, pâtes, frites
- ✓ serviettes en papier, bâtonnets en bois (brochettes, cure-dents...)

Déchets refusés

- ✗ emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits, sacs même en kraft...)
- ✗ vaisselle jetable, même compostable (couverts, assiettes, gobelets...)



CAVISTES ET VENDEURS DE BOISSONS

Déchets à trier

- ✓ restes de repas (charcuteries, fromages, olives...)
- ✓ marc de café, thé (en vrac ou en sachet)
- ✓ sachets de thé, filtres à café, serviettes en papier, bâtonnets en bois (brochettes, cure-dents...)

Déchets refusés

- ✗ emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits, sacs même en kraft...)
- ✗ vaisselle jetable, même compostable (couverts, assiettes, gobelets...)
- ✗ liquides (jus de fruits, lait, boissons alcoolisées...)



RESTAURATEURS

Déchets à trier

- ✓ fruits, légumes et épluchures, restes de repas, peaux de châtaigne, rafles de maïs
- ✓ crustacés, poissons, viandes
- ✓ salades, riz, pâtes, frites
- ✓ serviettes en papier, bâtonnets en bois (brochettes, cure-dents...)
- ✓ marc de café, thé (en vrac ou en sachet)

Déchets refusés

- ✗ emballages (barquettes, papiers alimentaires enduits, sacs même en kraft...)
- ✗ huile de cuisson (collecte dédiée)
- ✗ restes alimentaires liquides (soupes, boissons, glaces, sauces...)

MODALITÉS DE COLLECTE

Selon les marchés, pour trier les déchets alimentaires sur votre stand, vous avez à votre disposition soit :

- un bac déchets alimentaires (120 L - 240 L)
- un P'tit bac
- un « modulo bac »
- des sacs transparents, biodégradables ou non
- des caquettes
- une poubelle ronde

En fin de marché, vous pouvez déposer vos déchets alimentaires soit :

- dans un bac déchets alimentaires situé dans le local poubelle du marché
- dans un bac déchets alimentaires situé au point de regroupement
- dans un bac mobile présenté par un agent assurant la collecte auprès des exposants



TRUCS ET ASTUCES

- Une hésitation sur un déchet alimentaire ?** Les consignes sont rappelées sur les bacs.
- Les bacs déchets alimentaires sont faciles à reconnaître :** ils sont équipés d'un couvercle marron.
- Avant de jeter, pensez au don des denrées alimentaires** pour lesquelles le respect de la chaîne du froid n'est pas nécessaire.
- Besoin de plus de contenants ?** Rapprochez-vous de votre collectivité.



En cas de doute, informez-vous auprès du placier du marché



ALORS,
ÊTES-VOUS PRÊTS À TRIER
VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?
C'EST PARTI !

—
Une question, une remarque

mesdechetsalimentaires.fr